

CARTE BANCAIRE
BANQUE POPULAIRE
OCCITANE
A0000000421010
CB
LE 26/02/26 A 08:45 HUBRE
SCIERIE GARRIGU
46 GRAMAT
5051069 33506134700019
17807

#####8786
00A723767730A45B
002 000001 78 C @
NO AUTO: 394512
MONTANT :

239,71 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

FACTURE n° 26.2023 du 26/02/26

page 1/1

RL GARRIGUES COUFFIGNAL

sur liste - Feuillus & Résineux - Traitement

Couzou - 46500 GRAMAT
5.33.14.12 Fax.05.65.38.85.17

Mél. garrigues.couffignal@orange.fr

M. PARANT XAVIER

LE BOURG

46500 ALVIGNAC

Au 1er mai 2023, application de l'éco-contribution de 4€/m3 (ou 8€/T) sur toutes les livraisons de débits entrant dans la construction de bâtiments en France (C.envir.L541-10).

Désignation	Nb	L (m)	l	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
TRAVERSES CHENE	11	2,00	200	100	11 P	18,00	198,00	R	2
Eco-contribution (C.envir.L.541-10) [Aménag.extérieurs]					0,220 t	8,00	1,76		2
*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS ***									

Article 3 de la loi 92-1442 du 31.12.92 :
Pénalités de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur
au jour de l'exigibilité du règlement en cas de retard de
paiement.
Pas d'escompte pour règlement anticipé.

Taxe	Base	Taux	Montant
TVA 2	199,76	20,00%	39,95

TOTAL H.T....	199,76 EUR
Total Taxes..	39,95 EUR

Règlement : par CHEQUE

TOTAL TTC....	239,71 EUR
---------------	------------

Les lignes marquées [R] ou [r] sont dégagées de l'écocontribution au titre de la REP (C.envir.L541-10). IDU en cours

Nous nous réservons la propriété des marchandises mentionnées jusqu'au règlement intégral de la facture (loi 80-335 du 12 Mai 1980)

Sarl au capital de 7622.45 Euros - RC Cahors 86 B 56 - Siret 335 061 347 00019 - n° TVA FR19-335 061 347 - APE 020B - Gérant Philippe COUFFIGNAL